

« La joie de vivre »

3, allée Fernand Raynaud 83400 HYÈRES

Chez le Président Monsieur MARTIN Alain

asl.joiedevivre@orange.fr

06 78 92 59 93

CONVOCATION À

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le vendredi 9 décembre 2022 de 18 heures à 21 heures

Accueil à partir de 17 h 30

Salle PORQUEROLLES ESPACE NAUTIQUE RUE DU DOCTEUR ROBIN

– 83 400 — HYÈRES

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour de notre **AGO** du 9 décembre 2022.

Votre participation.

Concernant la participation, votre présence ou votre représentation est essentielle, **l'usage du vote par correspondance est autorisé et souhaité, au cas où il vous serait impossible d'être présent ou représenté.**

Les coupons des votes par correspondance devront nous parvenir au plus tard le **lundi 5 décembre 2022.**

Lors de l'AG, afin de pouvoir nous concentrer sur l'essentiel, nous vous invitons à relire les derniers **loti-infos**

Mandat du syndicat.

L'année 2023 est la dernière année de mandat des membres élus du syndicat.

Actuellement, 2 places de membres sont vacantes au sein du syndicat. Il serait judicieux que 2 colotis se présentent afin de préparer le renouvellement éventuel des membres en décembre 2023 et qu'ils profitent de cette année pour se mettre au fait de l'historique de l'ASL et des affaires actuelles du lotissement.

Si vous souhaitez présenter votre candidature, merci de nous en informer avant le 22 novembre afin que nous puissions l'inscrire à l'ordre du jour de la convocation. Ce point faisant l'objet d'un vote.

Les travaux pour 2023.

Les travaux envisagés en 2023 seront moins importants que ceux entrepris en 2022. Néanmoins, nous poursuivrons l'action DFCI (Défense Forêt Contre les Incendies) sur les zones suivantes.

- la partie qui jouxte les N° de cadastre CV 136, 137, 138
- La partie des 50 m accessible par l'allée Chaplin qui monte vers le mont des oiseaux.

Une troisième parcelle qui appartient à Coopération et Famille pour laquelle nous avons l'obligation de traiter la bande des 50 m. Ces travaux seront programmés pour **2024**. Il nous faudra au préalable informer le propriétaire pour qu'il nous signifie son accord.

Nous avons aussi inscrit au budget quelques travaux de réfection sur les voiries :

- Allée Sardou. L'enrobé est détérioré à l'entrée de cette allée et autour des regards des eaux usées.
- Bd de la joie de vivre pour l'échange d'un avaloir des eaux de pluie.
- L'implantation d'un muret en gabions sur 10 m de longueur pour se prémunir des chutes de terre et de pierres de la butte de l'allée Francis Blanche. Nous avons choisi cette option du fait de sa localisation (au fond d'une impasse) et du moindre coût par rapport à un muret en parpaings banchés et enduit.

Le financement du budget 2023 et du compte de réserve (livret A)

Le financement est assuré : pour chaque propriétaire de lot, par les versements de la cotisation annuelle et de 2 appels de fonds.

- La cotisation pour l'année 2023 est maintenue à **250 €**, à verser avant fin **mai 2023**.
- Un appel de fonds de **100 €** pour financer les travaux DFCI (Défense Forêt contre les Incendies), à verser avant fin **février 2023**.
- Un appel de fonds de **35 €** pour reconstituer la réserve financière, à verser avant fin **mai 2023**.

Le président A. Martin